



Syndicat Local **FO Justice** CP BOURG-EN-BRESSE

## MALAISE CARDIAQUE EN MA1

**Ce vendredi 1 mars 2024, en fin de matinée, l'agent du RDC découvre en ouvrant la cellule que le détenu D. est au sol.** Il donne immédiatement l'alerte et porte assistance à la personne détenue inconsciente et en arrêt cardio-respiratoire.

L'alerte est donnée immédiatement, tous les agents du bâtiment arrivent sur place et se relayent pour effectuer le massage cardiaque.

Malgré les difficultés de cette situation et la fatigue, les agents ont poursuivi leurs efforts jusqu'à l'arrivée du service médical.

Si les agents se sont montrés d'un grand professionnalisme, l'administration, elle, à elle de grosses lacunes à combler, notamment sur la prise en charge des agents primo intervenants... En effet, si l'ensemble des membres de l'encadrement a vu et reçu les agents, la prise en charge de l'impact psychologique de ce genre de situation est depuis quelques mois bien mis à mal.

### **Notre psychologue du personnel nous manque !!!**

FO Bourg en Bresse réclame une réelle prise en charge psychologique des agents dans cet établissement et ceux ne bénéficiant pas de psychologue du personnel et pas seulement la communication d'un numéro à la DI. Prise en charge bien loin de ce que l'on est en droit d'attendre mais aussi bien trop impersonnelle !

FO Bourg en Bresse tient à remercier les agents tout grade confondu, pour leur professionnalisme et leur engagement.

FO Bourg en Bresse demande à ce que l'administration félicite les agents intervenus ce jour-là.

Le bureau local **Force Ouvrière** reste disponible pour les agents et leur apporte son soutien.